

La Petite Tunisienne

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne ; 2^e page, 3 fr. la ligne
Abonnements et Annonces payables d'avance.

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an 10 fr. ; France et Etranger, 12 fr.

IL FAUT RÉDUIRE le circulation fiduciaire

La vie est chère — de plus en plus chère. Notre change se déprécie de jour en jour. Pourquoi ? Parce que nous consommons plus que nous produisons.

Bien des causes concourent à ce déséquilibre. Et, sans doute, est-il, dans une large mesure, la conséquence directe et fatale de la guerre, des ravages, des destructions qui ont réduit notre puissance productrice.

Mais il y a aussi la tendance générale au gaspillage, la folie de dépenses engendrée par l'excès de la circulation de papier. C'est une idée sur laquelle nous avons maintes fois insisté ici. Elle vient d'être formulée à nouveau, en termes d'une grande force, dans le rapport présenté par le gouverneur de la Banque de France à la récente assemblée générale des actionnaires de notre institut national d'émission.

Après un remarquable exposé de la crise du change, M. Paulin s'est exprimé ainsi :

« Si les nécessités impérieuses de notre approvisionnement en denrées alimentaires et en matières premières, si l'obligation de reconstituer l'outillage industriel et agricole de nos régions dévastées, ne nous ont pas laissés la liberté de réduire nos importations autant que l'aurait commandé l'état de notre change, il faut cependant reconnaître que, dans certains cas, un effort plus vigoureux de restriction et de travail aurait permis et permettrait encore d'alléger notre passif extérieur.

« Dans son exposé du 29 décembre à la Chambre des députés, M. le ministre des Finances l'a déclaré très nettement : Nous avons fait et nous faisons encore beaucoup d'importations inutiles : nous consommons trop, nous ne produisons pas assez. L'inflation de la circulation fiduciaire surexcite les consommations, et l'excès des consommations oblige à recourir aux fournitures de l'étranger. Nous devons donc ramener notre circulation dans les limites plus raisonnables, modifier notre politique financière antérieure, qui n'a pas mis un obstacle suffisant à l'accroissement des achats au dehors ».

Et plus loin :
« Il importe que le pays soit bien pénétré de cette vérité : l'œuvre de reconstitution économique et financière sera rendue singulièrement plus difficile, aussi longtemps que la situation monétaire n'aura pas été rétablie ; et la condition première de ce rétablissement est que le Trésor soit mis en mesure de couvrir tous ses besoins sans le concours de l'émission ».

Puissent ces sages paroles être entendues de tous ! Ni pour l'Etat, ni pour les particuliers, il n'est possible de continuer à vivre au jour le jour, à dépenser sans compter. Le moment est venu de mettre un terme à la politique d'inertie et d'atermoiements, qui, jusqu'à présent, a prévalu en matière de finances. A tout prix, il importe d'enrayer l'accroissement de la circulation fiduciaire. Une fois le maximum des avances de la Banque à l'Etat ramené à vingt-quatre milliards par le remboursement — prévu sur le produit du prochain emprunt public — des avances provisoires consenties l'année dernière, il ne faut pas que, sous aucun prétexte, ce maximum soit de nouveau augmenté.

Cela ne saurait cependant suffire : il est de toute nécessité que les remboursements se poursuivent par la suite, de façon à assurer l'amortissement progressif de la dette de l'Etat envers la Banque.

Aucune échéance ferme n'a été fixée pour ces remboursements, et l'on conçoit que, pendant la guerre, il eût été difficile de le faire. Mais aujourd'hui, les circonstances ne sont plus les mêmes : l'établissement d'un programme financier est possible et nécessaire. Un tel programme serait incomplet s'il ne comportait pas l'inscription au budget d'une annuité destinée à amortir le solde débiteur du Trésor à la Banque.

Le devoir des pouvoirs publics est clair. Il dépend de leur volonté, de leur énergie, de préparer le retour à des conditions économiques normales. Mais à la nation tout entière il appartient de seconder leurs efforts, en sachant s'imposer spontanément des restrictions, en acceptant sans récriminer les charges fiscales, en souscrivant largement aux emprunts.

Nous ignorons de qui est ce sage article que nous avons tenu à reproduire parce que nos gouvernants loin de s'en inspirer font tout juste le contraire en France comme en Algérie et hélas ! aussi en Tunisie.

Pour la circulation fiduciaire, en Algérie et Tunisie comme le besoin ne s'en faisait pas sentir puisqu'il y a beaucoup trop de billets en circulation, pléthore même, on vient de porter le chiffre des émissions de la Banque d'Algérie de 1200 à 1300 millions !

Ce qui fait dire à la "Tunisie Française" étonnons-nous, après que le franc baisse à l'étranger qui nous voit fabriquer de nouveaux billets à tour de bras !

Très juste si l'étranger s'occupait de notre billet de banque mais tout le monde sait que notre billet algérien n'a même pas cours forcé en France et cela se comprend d'autant plus facilement que le capital social de l'établissement émetteur n'est pas en rapport avec le chiffre élevé de ses émissions qui augmentent régulièrement de cent millions tous les deux mois. Et l'on se demande non sans inquiétude jusqu'où cela ira ?

Nous l'ignorons mais les largesses qu'on octroie aux fonctionnaires avec une facilité déconcertante nécessitent un peu cet accroissement de papier monnaie.

Lors de la réunion de la Conférence Consultative on parlait de relever les appointements de 33 % ce qui était jugé excessif par beaucoup puisqu'en Algérie l'augmentation n'est que de 25 %, enfin de compte il ne s'agit plus de 33 % mais du cent trente-trois pour cent ou à peu de chose près.

Et ce qu'il y a de malheureux c'est que ces relevements coïncident toujours avec une augmentation du coût de la vie, ce qui n'est pas gai pour ceux qui ne vivent pas au ratelier de l'Etat.

Nous le disons sans acrimonies, mais nous sommes bien obligés de le constater : si la vie est chère, de plus en plus chère, c'est parce qu'on n'a pas su se maintenir dans le sentier où l'on s'était si bien engagé dès le début de la guerre jusqu'en août 1918 — à partir de ce moment, nous avons été emportés

par un torrent que rien n'a pu arrêter ce qui fait l'affaire d'un tas de misérables mercantis que la potence attend sûrement.

BULLETIN

Pourquoi notre franc dégringole en Suisse ?

De la fin 1914 à 1917 onze importantes sociétés financières allemandes se sont établies en Suisse, à Zurich, Bâle, Berne et Genève, trois d'entr'elles sont au capital de 150 à 320 millions de francs.

Bien entendu les deux tiers de leurs conseils d'administration sont allemands, l'autre tiers suisse et autrichien.

Les dépôts de trois de ces banques atteignent aujourd'hui 2.600 millions dont dix sept cent millions en or ! Il est averé qu'elles poursuivent un double but : faire baisser le taux du franc et ramasser, grâce à la dépréciation de notre papier monnaie le plus possible de billets de la Banque de France qu'elles repassent à Berlin.

Et ce, afin que l'Allemagne lorsqu'elle règlera son indemnité de guerre à la France écoute tous les billets de la Banque de France qui lui auront coûté en moyenne 50 à 60 % de leur valeur.

Voilà pourquoi il est interdit à tout français se rendant en Suisse d'avoir plus de mille francs sur soi.

NOS ÉCHOS

A quand l'interdiction de la fabrication et de la vente de la boukha.

Alors que l'absinthe et l'anisette sont prohibées on ne s'explique pas pourquoi la boukha ne subit pas le même sort.

Une leçon

Elle nous vient de l'autre côté de la Manche :

Dans un passage de son discours relatif à la Turquie M. Lloyd George a fait allusion au changement ministériel en France.

« Mes collègues et moi sommes allés à Paris, le mois passé avec le grand espoir de nous occuper du traité avec la Turquie et d'y mettre la dernière main.

« Mais à Paris l'atmosphère politique était devenue un peu trouble. Il y avait un changement de ministère.

« Si M. Clemenceau ayant cessé d'être premier ministre était devenu président de la République, nous aurions pu espérer qu'il continuerait à faire profiter le conseil des avantages que lui conféraient son expérience et son autorité sans rivales ; mais M. Clemenceau s'est retiré dans des circonstances qui ont causé à beaucoup d'entre nous les plus vifs regrets.

« Ils nous était dès lors impossible d'aborder à Paris la question du traité avec la Turquie. Toutefois à la conférence des premiers ministres qui va avoir lieu à Londres cette semaine, nous reprendrons la question que nous avions abordée ».

Quelle leçon pour les membres du congrès qui ont préféré M. Deschanel à Clemenceau, l'organisateur de la Victoire.

Et par dessus le marché M. Poincaré aujourd'hui n'est plus là !

M. Alapetite en Alsace-Lorraine

Nous avons appris avec infiniment de plaisir la nomination de notre ancien et éminent résident général M. Gabriel Alapetite, ambassadeur de France en Espagne, au haut poste de Commissaire de la République en Alsace-Lorraine en remplacement de M. Millerand chargé de la présidence du conseil des ministres.

Nous lui adressons nos respectueuses et sincères félicitations pour le choix si flatteur dont il vient d'être l'objet.

Là où Millerand avait si bien réussi, nul doute que M. Alapetite ne fasse bientôt apprécier ses hautes qualités d'administrateur habile et avisé.

A la Résidence Générale

M. le chef d'escadrons Courtot du 4^e spahis vient d'être attaché à la résidence générale en remplacement du Ct Vermeesch relevé de ses fonctions pour des motifs que nous ignorons.

Au Gouvernement Tunisien

M. Ducos de la Haille, le distingué directeur des services judiciaires, vient d'être nommé secrétaire général-adjoint du gouvernement tunisien et M. Dupla juge au tribunal mixte, directeur des services judiciaires.

Comme secrétaire général-adjoint M. Ducos de la Haille aura plus spécialement dans ses attributions la justice tunisienne, ce serait en quelque sorte le successeur de M. Roy.

Nous nous permettons de lui recommander tout particulièrement un fonctionnaire du nom de Dallagi qui mérite très sérieusement toute sa confiance, un richard de Menzel Temine ayant un petit compte à régler avec la justice tunisienne dont le nom nous échappe ne nous contredirait certainement pas.

Nous prions ces messieurs d'agréer nos félicitations.

Dans la Presse

Le personnel des divers services et les rédacteurs de la Dépêche Tunisienne ont offert à notre confrère et ami André Duran-Angliviel un fort bel objet d'art, attestant ainsi du souvenir profond qu'ils gardaient des rapports cordiaux qui ne cessèrent d'exister entre eux et l'ancien rédacteur en chef de l'organe auquel ils continuent d'apporter leurs soins.

Nos confraternelles félicitations à M. Perpétua, co-directeur de l'Union, qui vient d'être promu commandeur dans l'ordre de la Couronne d'Italie.

Nous apprenons avec plaisir que l'Académie des Jeux Floraux du Languedoc vient de décerner à notre confrère Paule de Nodrest quatre diplômes de mention très honorable et une Eau Forte, épreuve d'or, remargée, avec médaille de bronze.

Nos sincères compliments.

Nous adressons nos sincères félicitations à notre confrère Albert Khiat, avocat, secrétaire de M. Duran-Angliviel, qui vient de recevoir la Croix d'officier du Nichan.

Une bourse du commerce à Casablanca.

Notre protectorat aura bientôt quarante ans d'existence. Celui du Maroc en a dix à peine et cependant nous attendons encore le décret instituant une bourse du commerce à Tunis alors qu'un arrêté viziriel en date du 21 janvier dernier (20 rebia 11 1388) vient d'en instituer une à Casablanca dont la Chambre de Commerce de cette ville à la charge de la direction et de l'administration.

Sur le Sfax-Gafsa

Bravo, les cheminots du Sfax-Gafsa. En menaçant de ne plus assurer les trains de de nuit vous avez remporté une victoire qui vous attirera la reconnaissance de tous les habitants de la région desservie par votre compagnie et tous les voyageurs obligés d'accomplir ce pénible voyage de nuit.

Vous devriez aussi mettre en demeure votre compagnie de faire partir le train de Gabès pour Sfax à une heure moins matinale ou de créer un second train car il est réellement scandaleux d'obliger personnel et voyageurs de se lever en pleine nuit pour assurer la correspondance à Sfax du train de Tunis.

Qu'on supprime cette correspondance ou qu'on retarde le départ du train du B-G, mais qu'on cesse de faire partir des voyageurs en pleine nuit de Gabès, car nul n'ignore que nos horloges ont le grand inconvénient d'avancer de 32' sur l'heure solaire.

La marche des trains de Tunis à Sfax et Gabès et inversement est déficiente au possible. On met trop de temps à parcourir les 280 kil. qui séparent Tunis de Sfax, surtout le 2^e train ; on oblige les voyageurs du 1^{er} train à déjeuner à une heure trop tardive,

quant aux départs de Sfax pour concilier tous les intérêts en jeu il faudrait retarder le départ de Sfax d'une heure 30 ou 2 heures, supprimer naturellement l'arrêt du déjeuner à El-Djen et rattrapper ce recul en brûlant quelques petites gares, les voyageurs étant desservis par un premier train qui partirait le matin à 6 heures au lieu du soir pour Sousse où il arriverait vers dix heures, encore assez à temps pour permettre aux sfaxiens de repartir le soir après avoir terminé leurs affaires à Sousse.

Chez nos voisins

En Algérie un communiqué gubernatorial rappelle que depuis le 1 décembre 1920 les prix des huiles provenant indistinctement de la nouvelle et de l'ancienne récolte ne pourront pas dépasser les taux ci-après :

Qualité extra, 3 fr. 40 ; surfine, 3 fr. 30 ; fine, 2 fr. 90 ; lampante, 2 fr. 60.

Pauvre Tunisie !

Au Maroc, un dahir porte le prix du pain à 0 fr. 95 le kilog.

La farine de blé dur est taxée à 95 francs les cent kilogs et la semoule à 120 francs les 100 kilogs.

Cela ne fait ni honneur ni gloire aux dirigeants du protectorat qui ont laissé la porte toute grande ouverte à l'exportation des céréales faisant ainsi le jeu de la spéculation et aujourd'hui le Maroc paie cher cette faute qui a enrichi de bas et vils mercantis mais prive le protectorat d'un aliment indispensable, de première nécessité qu'il est obligé de faire venir de l'Amérique !

Il faut espérer que nos dirigeants, devant la sécheresse persistante sauront prendre toutes les mesures utiles pour empêcher la sortie de nos grains car 1920 s'annonce comme une mauvaise année semblable à 1914 de si néfaste mémoire.

La "Nestlé" exagère

Il y a un mois, la succursale de la Nestlé à Tunis vendait la caisse de 48 boîtes de lait stérilisé à 46 fr. 85, soit 2 fr. 25 environ le litre, elle en possédait en core le 15 janvier plus d'un millier de caisses, dans son entrepôt du Passage Bessis.

Vers le 20 janvier, suivant les instructions de la Maison mère — laquelle ? sans doute celle de Vevey — le prix de la caisse subsistait une hausse importante de 24 fr. 45, ce qui mettait les prix de la caisse à 71 fr. 30 et le litre à 3 fr. 40. C'est pour rien.

N'y a-t-il pas dans cette hausse un délit de spéculation patent et caractérisé ?

Ayant demandé des explications au gérant, celui-ci nous répondit que c'était en vertu d'un ordre de sa maison qui ne pouvait plus livrer au prix ancien par suite du change. Nous eûmes beau lui dire que ces caisses étaient en magasin depuis longtemps et que le public ne comprenait pas cette hausse de vingt cinq francs environ que c'était un véritable cas de spéculation tombant sous le coup de la loi, rien n'y fit. La maison m'ordonne j'obéis ! Oui, mais, la maison est en Suisse à l'abri des poursuites et le gérant est à Tunis. Il serait trop commode de faire spéculer et d'esquiver les responsabilités. Que fera le parquet ?

Un trésor immense qui dort

Nous avons sous la main un trésor que nous ne savons pas exploiter et que nous abandonnons stupidement à d'autres qui en tirent des revenus considérables : nous voulons parler de la concession des jeux, de tous les jeux au Casino Municipal de Tunis tout comme à « Monte-Carlo ».

La chose est elle impossible ?

Nous ne le pensons point. La concession des jeux ayant été dénoncée et rachetée le gouvernement, en l'espèce la municipalité, peut en disposer aujourd'hui au mieux de ses intérêts.

Une concession semblable donnerait des millions et des millions de revenus à la Tunisie car il va sans dire que l'affaire ne serait plus municipale mais gouvernementale.

Ici, en Tunisie, nous vivons sous le régime du protectorat qui nous permet d'agir un peu à notre guise quand la garantie du gouvernement protecteur n'est pas en jeu. Et non seulement cette garantie ne serait pas en jeu mais nous pourrions même distraire une partie des recettes pour la reconstruction de nos chers départements dévastés.

Tunis avec les jeux, comme à Monte-Carlo.

lo! c'est la fortune de la Tunisie entière, c'est le Pactole coulant des paillettes d'or, c'est la renaissance de Carthage, c'est la construction de nombreux hôtels, de beaux immeubles en ville et dans la banlieue, en un mot l'aisance et la richesse pour tous dans le pays.

Cette question mérite d'être étudiée sérieusement par le chef du protectorat et nous espérons qu'il n'y manquera pas.

Les boutades de Clemenceau

L'auteur d'un petit livre les appelle des mots d'esprit. C'est drôle, en effet, mais ça rentre plutôt dans le genre rosse. L'esprit de Clemenceau s'est exercé sur tant de gens, à propos de tant de choses, que l'on peut affirmer que notre ex-Premier n'a jamais résisté à l'idée d'écorcher son prochain, au risque de le blesser, avec l'envie toujours de faire rire la galerie.

Certes, Clemenceau est un homme d'esprit, mais avant tout il est un de ces enfants terribles dont on craint toujours l'arrivée au salon quand il y a du monde.

Son disciple fidèle, le journaliste cher à son cœur, dont il fit un ministre à plusieurs reprises, M. Pichon qui eût, dit-on, son jour de faiblesse quand il eut à subir, à l'ambassade de Pékin, la révolte des boxers, M. Pichon connut les cruelles boutades du patron, celle-ci, notamment : on parlait à M. Clemenceau, ministre de l'Intérieur, de M. Pichon, ministre des Affaires étrangères dans le même cabinet.

— Oui, oui, dit le président du Conseil, il devrait avoir pour devise : « Le courage est nécessaire... chez les autres ».

d'après le régime qui lui est dévolu par la classification des Haltes et Arrêts du Réseau Tunisien à Voie Étroite, comme Arrêt de 1^{re} catégorie en conséquence depuis cette date, le train (12) 21 quittant Oued-Sarrath à 17 h. 20 repart de Bir-Lafou à 16 h. 09 ; le train (1) 26 quittant Kalaat-es-Senam à 5 h. 50 re. part de Bir-Lafou à 6 h. 34.

Station Thermale de Korbois

Les hôtels et les établissements de bains sont ouverts et un service d'automobile à vingt deux places assure les communications entre Tunis-Korbois les mardis, jeudis et dimanches. Départ à 8 h. 30 du matin.

Ce service sera ensuite rendu quotidien, il est assuré par la « Tunisienne Automobile » à laquelle on devra s'adresser pour tous renseignements.

Le restaurant cachir est également ouvert.

Agenda P. L. M.

Publication de luxe, merveilleusement illustrée de 12 hors-texte en couleurs et de plus de 250 reproductions en simili-gravure et de dessins à la plume. En vente : 4 francs aux bureaux de l'Inspecteur de la Compagnie P. L. M., 19, rue de la Liberté, à Alger, et dans les principales librairies et papeteries d'Algérie et Tunisie.

Sont également mis en vente à cette Agence et dans ces librairies et papeteries, au prix de 1 f. 50 l'un, les fascicules de l'Atlas P. L. M. : L'ALGÉRIE, LE MAROC, COTE D'AZUR, SAVOIE-DAUPHINÉ, AUVERGNE-CÉVENNES, JURA-BOURGOGNE.

Chaque fascicule comporte, indépendamment d'une carte, une description illustrée de la région et deux hors-texte en couleurs reproduisant des scènes locales.

La fin d'un règne

Léon Mougeot est vaincu.

Celui que, dans nos polémiques, nous appelions l'Empereur, est tombé du piédestal où l'avaient hissé la courtoisie et la bassesse des bénéficiaires de sa puissance.

Au matin de l'élection, alors qu'il circulait de groupe en groupe, bien des délégués, incertains de sa chute, s'approchaient de lui, le dos rond, chapeau bas, prêts à de nouvelles platitudes si son nom était sorti triomphant des urnes. Nous, qui le savions touché à mort, ce n'est pas sans un sentiment de mépris que nous regardions les courbettes de tous ces hommes, qui avaient un bulletin réactionnaire dans leur poche.

Notre joie est grande.

Car Léon Mougeot était notre plus redoutable adversaire.

Son cynisme, servi par une énergie peu commune, avait courbé tout un département.

Dés ses premiers numéros, en 1912, l'Égalité commença seule à lutter contre lui.

Les premiers, nous démasquâmes l'œuvre d'hypocrisie qu'il poursuivait dans son journal.

Notre lutte opiniâtre, notre persévérance, ont eu raison de lui.

Le coup qui vient de frapper Léon Mougeot est de ceux dont bien peu se relèveraient.

Mais le vaincu est encore puissant. Président du Conseil général, possesseur d'une fortune de trente millions ramassée autour du pouvoir, propriétaire de sa feuille de trahison, il peut redevenir menaçant.

Déjà une campagne se dessine où tous les mercenaires de l'autocrate déchu pensent se refaire, dans l'opposition, une virginité républicaine.

Le mensonge est monnaie courante dans ce monde où les volte-face et les reniements sont quotidiens.

Nous resterons vigilants et, chaque fois que ces hommes élèveront la voix, nous évoquerons le nom de M. Bourlon de Rouvre, dont ils ont soutenu la candidature.

Nous leur rappellerons sous quelles accusations infâmes, sous quelle vague de dégoût s'est écroulé leur maître.

Ce parti, qui n'a rien de républicain, cette feuille, qui n'a rien d'un journal politique, ces hommes, qui n'ont rien du citoyen, se sont à jamais disqualifiés.

Contre leurs velléités de resaisissement, contre leurs prétentions à la direction des hommes de bonne volonté, nous devons lutter sans répit et de toutes nos forces.

L'ÉGALITÉ SOCIALISTE de Chaumont

P. S. — Au dernier moment on apprend que l'ex-sénateur à tout faire et son patron Donegani auraient donné leur démission de la Sté des Phosphates Tunisiens, parce qu'il n'y avait sans doute plus de millions à empocher.

KORBOUS

Grand Restaurant
Cachir
Service Soigné

AVIS AU PUBLIC

Mr Orlanges, propriétaire du Magasin « A la Belle Jardinière » 17, Rue d'Italie à Tunis, a l'honneur d'informer ses nombreux clients, qu'il a cédé sa maison de commerce à Mr Combray, ex-maitre tailleur du 4^e Régiment de Tirailleurs, qui s'efforcera comme par le passé de leur donner toute satisfaction.

Ce qu'il faut lire :

LA BAIONNETTE
J'AI VU
LA VIE AÉRIENNE

JAMAIS rien ne vaudra MAUD
L'Eau et le Poudre de riz
MAUD EUVÉ, 287, rue Paradis, 287, Marseille

Administration des Habous

AVIS

Il est donné avis au public que le lundi 23 février courant à dix heures du matin, il sera procédé, dans la forêt dite « Ghahet Oued Bija », du territoire des Methyliths, cadast de Mahdia, à la vente, par voie d'adjudication et par tomes d'une quantité très importante de bois provenant de la taille des oliviers relevant du habous Aziza Othmana.

Tunis, le 18 Février 1920.

Le Président des Habous
C. SFAR

ADMINISTRATION DES HABOUS

AVIS

Le 4 mars 1920, à neuf heures du matin, il sera procédé au siège de l'Administration des Habous, à l'adjudication pour la constitution en enzel des immeubles, ci-après désignés :

- 1^{er} Une maison rue Soliman, 32, à Sousse. Mise à prix : 200 francs par an.
- 2^e Une maison rue Sabat-En-Najar, 19, à Sousse. Mise à prix : 200 francs par an.
- 3^e Un Magasin et une Boutique rue El-Behaier à Nabeul. Mise à prix : 250 francs par an.
- 4^e Un appartement de premier étage, rue Hannon, 15, à Sfax. Mise à prix : 145 francs par an.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au bureau des enzels à la Djemâa des Habous à Tunis.

Tunis, le 21 Février 1920.

Le Président des Habous
C. SFAR

AVIS

Le public est informé qu'il sera procédé à Tunis, le mardi 30 mars 1920, à la Direction Générale de l'Agriculture, Boulevard Bab-Benat, à l'adjudication de neuf coupes de bois, essences chêne liège et diverses, pouvant produire environ 15.042 quintaux métriques d'écorces à tan, 11.350 quintaux métriques de liège mâle, 17.285 de bois à charbon, 2.056 mètres cubes de bois d'industrie et 779 perches.

Pour plus amples renseignements s'adresser dans les bureaux du service des Forêt à Tunis, Tabarka, Aindraham El-Feidja, et Temera.

MAISONS RECOMMANDÉES

Entreprise Générale de Travaux Electriques A. MINAUD & Fils, ancien Auconturier à Minalud - 7, Rue Léon-Roches - Tunis. Réparations - Magneto - Toutes Machines Electriques - Relâchage - Entretien.

Droguerie de la Poste, S. Attal, 15, Rue d'Italie en face la Poste, Tunis. Produits photographiques, produits chimiques, etc.

Dépenses coloniales : Jean Borg - 11 rue des Glaciers Tunis - Maison de confiance vendant au détail au prix du gros. Produits de 1^{er} choix.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires, Boulangerie, G. B. Franco, X. FARRUGIA Suce^r, 13, Rue Sidi Bou Mendil, Tunis

Pestaux, Dattes, Huiles et Confitures J. Zeitoun, 2, rue d'Italie, expédition pour tous pays.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France, Tunis. Bami Feres et Cie, pp^{ts}

Grand Hotel de France, Sfax, 1^{er} ordre, Viaggi, propriétaire ; eau condite dans toutes les chambres, cuisine soignée, service irréprochable.

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia, Tunis J. & A. BEMBARON. Vente, échange et location de Pianos.

Pharmacie Seemann, diplômé de la faculté de médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais, Tunis - Maison Française.

Maison de santé pour les yeux dirigée par M. le Dr Guénot, 1^{er} clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun, Tunis.

Chocolat Modigliani, pur cacao et sucre, Expédition à l'intérieur, 19, rue Es-Sadikia, Tunis.

Entreprise Générale de Plomberie, Zinguerie et Electricité, David Cohen, 57 bis, rue des Maltais, Tunis.

Grand Hotel, Lavit, propriétaire, 1^{er} ordre, SOUSSE.

Manufacture de Chaussures de Luxe, M. SEBAG, 7, rue de Constantine - Tunis.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes - Maison LADISLAS, 4, Avenue de France, 4 - TUNIS

Atelier - PAONESSA - Avenue Jules Ferry - TUNIS.

PETITES ANNONCES

o. 75 la ligne minimum : 2 lignes

A CÉDER : Un appareil ACOUSTICON, système perfectionné, en très bon état, ayant très peu servi, à sacrifier au prix d'avant guerre, s'adr. au journal.

A VENDRE : une jambe articulée neuve côté droit prix excessivement réduit s'adr. au journal.

A VENDRE : une centaine de kilos FEMINA, LES HOMMES DU JOUR et autres journaux illustrés d'avant et pendant la guerre; s'adr. au journal.

Pulsocorn du Dr Macaure pour les affections rhumatismales, à l'état neuf, à vendre, 75 francs S'adresser au bureau du journal

A céder après fortune faite GRAND HOTEL de premier ordre dans une grande ville de Tunisie Belle clientèle - facilités de paiement Pour renseignements, s'adr. au journal.

Le Gérant : E. LEMBOSSO

Imp. spéciale de la « Petite Tunisie Sociale » sous la direction de l'Imprimerie Franco-Italienne

L. SORACI

17, Rue d'Athènes - TUNIS - Télép. 41.34

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie - TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage - Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT - AFFAIRES - PROJETS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al-Djazira

VÊTEMENTS
J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS



PHARMACIE BLOCH

4, avenue de France, et rue Al-Djazira
LÉON BLOCH FILS
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École Supér. d'Alger
Spécialités françaises et étrangères;
Optique médicale. Oxygène, sérums,
préparations et pansements stérilisés.
Service spécial d'expéditions immédiate.
Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme - Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE
PRÊTS hypothécaires en participant avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banques, Escompte, Recouvrements, Ordres de bourse, Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres, Paiement de coupons, Paiements télégraphiques, Cheques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts, Changes de monnaies étrangères, Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o. Dépôts à vue, Comptes chèques avec intérêts.

L'Huile qui graisse le plus
Vacuum Mobiloil

Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles - TUNIS
Téleg. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1871 au capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 51 et 53 rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS, SOUSSE - SFAX

Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts; Escomptes et encaissements d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrance de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Encaissements et Escompte de coupons - Virements télégraphiques - Billets et Lettres de crédit circulaires - Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

RESTAURANT DU JAPON

C. FIORINI & C. FALORNI, PROPRIÉTAIRES
7, Rue Amilcar, 7 - TUNIS
Service à la Carte. - Repas sur commande. - Vraie Cuisine italienne. - Spécialité de Ravioli et Cassate. - VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Banque Franco-Tunisienne

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13 rue d'Alger Tunis.

C^{IE} DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - poste Français
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille - Tunis et Tunis - Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, 8, rue d'Alger.
L'Agent principal : CASIMIR PÉDELUPÉ.

C^{ie} Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

Grande DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari

Récompensés à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900. Médaille au Concours Paris 1900.

Chaux Hydraulique et Ciment

Paul POTIN
DÉPOT : rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, rue Es - Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif)

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Pontiville

E. BERNET
TUNIS - Rue de Russie - TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

TRACTEURS

MAC CORMICK
Machines de Récolte OSBORNE
disponibles à Tunis
MAISON R. WALLUT & C^{IE}
(R. WALLUT et G. HOFMANN, associés) - Tunis

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions entièrement versés
Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires etc. etc.

DÉPÔTS A VUE : 2 o/o
DÉPÔTS A ÉCHÉANCE FIXE (de 2 à 4 ans) : 3 o/o
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés, etc.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

Banque de Tunisie

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Emission de chèques et lettres de crédits - Change de monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique